Communiqué de presse

Montauban, le 25 septembre 2025

Assemblée générale du SDE 82 à l'Honor de Cos : les principaux points à l'ordre du jour

Accueilli chaleureusement par Michel Lamolinairie, maire de L'Honor de Cos, le président Jacques Gayral a réuni 180 personnes (maires, élus et partenaires) à cette assemblée générale automnale qui s'est tenue en présence de :

- François Bonhomme, sénateur,

- Emmanuel Cros, vice-président du Conseil Départemental qui représentait le président Michel Weill,

- et des services de l'Etat (Dgfip), des représentants des concessionnaires Orange, Edf, Enedis et GRDF.

Informations

- **Volume d'informations à absorber jusqu'à fin 2025 : une étape transitoire avant la simplification**

Le volume actuel de courriers et de mails adressés aux communes s'explique par une phase transitoire liée à la bascule du groupement d'achat 82 vers le Tarn, au développement des dossiers d'éclairage public, mais également à la montée en puissance d'autres politiques. Cette situation, temporaire, qui devrait certainement perdurer jusqu'à fin 2025, vise à sécuriser les procédures en cours. Une organisation adaptée permettra prochainement de réduire et de simplifier le flux des correspondances.

- **Groupement d'achat électricité et gaz naturel : marché coordonné par le Syndicat d'Energie du Tarn à compter du 1er janvier 2026**

Les membres qui ont adhéré au groupement de commande pour l'achat de fourniture d'énergie **coordonné par le SDET** et qui ont souhaité prendre part à la consultation concernant leurs besoins, à compter du 01/01/2026, ont été intégrés à la liste des membres participant à ce dernier. Ils ont engagé leurs points de livraison présents dans le fichier périmètre communiqué par leurs soins lors de la préparation du marché. Ce marché a été réparti en lots. Chaque fournisseur titulaire contactera les membres concernés pour organiser la bascule, prévue entre septembre et novembre selon les lots attribués. En effet, la création des comptes et le changement de fournisseur, pour la bascule à compter du 01/01/2026 **nécessitent la validation préalable d'informations techniques et administratives par les membres.** En l'absence de retour dans les délais impartis, les fournisseurs procéderont à la bascule avec les paramètres de facturation par défaut.
Il convient de rappeler, que le SDE 82, en tant que membre pilote, reste l'interlocuteur des membres sur son territoire et à ce titre, accompagne ces derniers dans les modalités d'exécution des marchés qui les concernent.

- **Consultation politique Bornes IRVE**

Le SDE 82 a déployé depuis 2016 un réseau de bornes IRVE financé, au démarrage, par des aides nationales (FACE/ADEME) et visant un maillage minimal d'1 borne tous les 20 km. Dix ans après, ces équipements présentent des enjeux de fiabilité, de rentabilité économique et d'adaptation aux nouveaux usages. Dans le même temps, les opérateurs privés ont intensifié leurs investissements. La réflexion a porté sur l'avenir de ce service de recharge : fiabilité du parc, choix technologiques, équilibre économique et rôle du syndicat face au désengagement de l'État.

Contact presse SDE 82 : Muriel Beautru : 05 63 21 09 21 / 06 31 69 99 34 – m.beautru@sde82.fr
Syndicat Départemental d'Energie de Tarn-et-Garonne - 78 avenue de l'Europe – 82 000 Montauban

Délibérations

- **Deux créations d'emploi : Coordonnateur budgétaire et comptable et Chef de projet PCRS**

A compter du 1er octobre 2025, deux emplois permanents à temps complet ont été proposés à la cretaion :

- 1/ **coordonnateur budgétaire et comptable** : avec le développement des missions exercées par le service Support et au regard du niveau d'expertise requis notamment dans le cadre de la compétence Éclairage public, un emploi permanent, relevant de la catégorie hiérarchique B, sur le grade de rédacteur principal de 1ère classe ;
- 2/ **chef de projet PCRS :** dans le cadre de la nouvelle compétence du SDE 82 portant sur l'étude, la réalisation et le financement d'un projet de Plan Corps de Rue Simplifié, un emploi permanent relevant de la catégorie hiérarchique A, sur le grade d'ingénieur principal.

- **Élection : remplacement d'un membre du bureau**

À la suite de la démission de Sophie Lavedrine, Pascal Lamoury, conseiller municipal à Pompignan et membre délégué du SDE 82, a été élu nouveau membre du Bureau syndical.

- **Financement du plan de relance 2021 IRVE**

Le SDE 82 a bénéficié d'une aide financière de 280 000 € dans le cadre du Plan de relance de l'Etat 2021 porté par le FACE pour le déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques sur le territoire de communes rurales, pour un montant de 350 000 € HT de dépenses éligibles. Le déploiement de 11 bornes 24 kW DC et 3 bornes 50 kW DC s'élève à hauteur de 329 000 € HT.

Dans ce cadre, la délibération DCS20220922 du 22/09/2022 définissant le plan de financement du programme doit être modifiée. Le plan de financement actualisé sera le suivant :

- FACE : 80%
- SDE 82 : 20%

Activités

- **Présentation de l'étude du potentiel de développement des réseaux de chaleur biomasse à l'échelle du département de Tarn-et-Garonne**

Dans le cadre de ses activités liées au développement des énergies renouvelables et de l'appui à la structuration de la filière bois énergie, le SDE 82 a confié au bureau d'études Énergies Demain la réalisation d'une étude de potentiel de développement des chaufferies collectives et des réseaux de chaleur biomasse à l'échelle des communes.

Ces installations de production centralisée de chaleur présentent de nombreux atouts pour le territoire : valorisation de ressources renouvelables locales, mutualisation des coûts d'investissement et de fonctionnement, réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le potentiel identifié et la description spatiale des réseaux ont été définis à l'appui de différentes sources de données publiques (INSEE, IGN, SDES, ADEME, OSM, CSTB, réseaux routiers…) et d'informations consolidées par les services du SDE 82 (données de bâtiments publics et des réseaux existants).
Le territoire présente un réel potentiel de développement, avec 163 projets identifiés, dont 100 dans les communes de moins de 3 000 habitants, et près de 1 300 bâtiments raccordables. Les caractéristiques et spécificités du département favoriseraient la réalisation de petits réseaux, 70% d'entre eux comprenant 2 ou 3 bâtiments raccordables.

La démarche sera présentée aux membres du comité syndical ; une présentation spécifique de l'étude et de la filière bois énergie en Tarn-et-Garonne à destination des communes et des structures publiques concernées sera organisée le 2 octobre 2025 à Labastide-Saint-Pierre, pour informer et sensibiliser les élus.

Ce 25 septembre, 10 délibérations ont été soumises au vote.

Contact presse SDE 82 : Muriel Beautru : 05 63 21 09 21 / 06 31 69 99 34 – m.beautru@sde82.fr
Syndicat Départemental d'Energie de Tarn-et-Garonne - 78 avenue de l'Europe – 82 000 Montauban